

Ville de Mézidon Vallée d'Auge
Château du Breuil - MEZIDON-CANON - 14270 MEZIDON VALLEE
D'AUGE -
Tél. : 02 31 20 01 96 - accueil@mva14.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MEZIDON VALLEE D'AUGE**

L'An 2021, le 16 février à 18h00, les membres du conseil municipal Mézidon Vallée d'Auge, dûment convoqués en date du 10 février 2021 se sont réunis à la Salle Jean Vilar à Mézidon Vallée d'Auge. La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur François AUBEY.

Monsieur Thierry BRISON est élu secrétaire de séance.
Il est procédé à l'appel nominal qui constate la présence de :

Etaient Présents :

Mesdames et Messieurs Christian ANNE, François AUBEY, Serge BADAKOU, Gérard BRIAND, Thierry BRISON, Valérie BROCHARD, Antoinette BROUILLARD, Cyril CAPOCASALE, Virginie CHANCEREL, Richard COLAS, Christine CRUCHON, Claire DESCELLIERS, Roger DESPRES, Andrée DESVEAUX, Fabrice DUJARDIN, Fabien GOUBARD, Bruno GUIARD, Alain GUILLOT, Gaël HEUZE, Jérôme INGER, Guy JAMES, Irène JARRY, Philippe JOSEPHINE, Emilie LE BLOND, Bruno LE BOUCHER, Jocelyne LEBREC, Joëlle LEMIRE, Jérôme LETOUZEY, Séverine MAILLEFER, Alexandra MARIVINGT, Pierrick MOINS, Emmanuel NORBERT-COUADE (arrivée à 18h15), Jean-Pierre PERTHUIS, Alexandra PETIT, Olivier PORCHER, Alain POUSSET, Claudine REQUIER, Caroline REVERT, Sandra ROGER, Anne-Sophie ROUVRAY, Myriam SAILLY, Géraldine TANQUEREL, Christelle THOMASSE, Nathalie TRUFFAUT, Laurent VALENTIN, Laurent VERRIER.

Pouvoirs : Amandine BASLY (Pouvoir à Guy JAMES), Jocelyne BENOIST (Pouvoir à Antoinette BROUILLARD), Michèle BEROUNSKY (Pouvoir à Sandra ROGER), Fabien DUMAS (Pouvoir à Philippe JOSEPHINE), Benoît LAUNAY (Pouvoir à Alexandra PETIT), Hubert MASTROTOTARO (Pouvoir à Christelle THOMASSE), Isabelle NODARI (Pouvoir à Bruno GUIARD), Bastien REVEL (Pouvoir à Géraldine TANQUEREL)

ABSENTS EXCUSES : Mélina CHARPENTIER, Christiane DUVAL, Catherine MOULIN

ABSENTS : Alain DANOY, Bérengère LELAIZANT

Nombre de Conseillers : En exercice : 59 - Présents : 45 - Votants : 53

N° 2021/02/16/01 - MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR, DU CONTRAT DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES ET AJOUT DE LA PROCEDURE DE PRE-RESERVATION

VU la délibération n°07/11/17/248 en date du 07 novembre 2017 relative à l'harmonisation des pratiques pour les salles des fêtes du territoire du 07 novembre 2017 ;

VU la délibération n° 03/07/18/97 en date du 03 juillet 2018 relative à la mise à jour du règlement intérieur ;

Considérant qu'il convient de modifier le règlement intérieur des salles municipales ainsi que ses annexes ;

Considérant qu'il convient de modifier le contrat de location des salles municipales ;

Considérant qu'il convient d'ajouter à la procédure de réservation des salles municipales une fiche de pré-réservation ;

Considérant que dans le contexte de la pandémie liée à la COVID-19 et l'évolution rapide des mesures sanitaires, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout avenant au contrat de location en lien avec des mesures sanitaires locales, départementales ou nationales ;

Madame Andrée DESVEAUX, Adjointe en charge du Protocole, propose à l'assemblée délibérante de modifier le règlement intérieur des salles municipales et ses annexes, de modifier le contrat de location, d'ajouter à la procédure une fiche de pré-réservation et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout avenant au contrat de location en lien avec des mesures sanitaires locales, départementales ou nationales.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

- VALIDE les modifications du règlement intérieur des salles municipales et de ses annexes tel qu'annexés à la présente délibération ;
- VALIDE les modifications du contrat de location des salles municipales tel qu'annexé à la présente délibération ;
- VALIDE la fiche de pré-réservation tel qu'annexée à la présente délibération ;
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout avenant au contrat de location en lien avec des mesures sanitaires locales, départementales ou nationales ;
- DIT que les modalités de ce nouveau règlement intérieur, de ses annexes, du contrat de location et de la fiche de pré-réservation entrent en vigueur à compter de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

Certifié exécutoire compte tenu de la
Transmission en Sous-Préfecture.

Envoyé en préfecture le 19/02/2021

Reçu en préfecture le 19/02/2021

Affiché le

ID : 014-200064996-20210216-2021021601-DE



Le Maire,
François AUBEY